



ORGANISE

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE
2025

50^{ème} Grand Prix A.R.GILLES.
Epreuve de la Top Compétition
Départ 15 H 30'

 **28^{ème} Grand Prix E. BECO**
Départ 11 H 00'

20^{ème} Grand Prix de la Province de
Liège

Départ 11h05 – U8-U9

Départ 11h30 – U10-U11

Départ 12H00 – U12

Départ 12h45 – U13

Départ 14h15 – U14

Départ 15H40 – U15

DOSSIER TECHNIQUE.

Comité :

Monsieur: L. Brusseel - Président de l'ASBL Vélo Club Cité Jemeppe

Monsieur : R. Lang - Trésorier de l'ASBL V C C Jemeppe

Monsieur : C. Gilon - Secrétaire de l'ASBL V C C Jemeppe

Membres

Messieurs Colson, Suero Vidal, Guglielmo, Debruyne, Delchambre.

HISTORIQUE DE L'ÉPREUVE.

En 2002 et 2003 : Courses en circuits réservées aux Elites et Espoirs sans contrat

28 et 29^{ème} Grand Prix A.R. Gilles et aux Débutants 6 et 7^{ème} Grand Prix E. Beco.

2004 : Parcours en ligne et 6 circuits locaux + Contre la Montre en côte pour les débutants. 30^{ème} Grand Prix A.R. Gilles

Nouvelle course en circuits pour les Elites Espoirs et les Masters.

8^{ème} Grand Prix E. Beco

2005 : Parcours en ligne et 6 circuits locaux pour les débutants.

31^{ème} Grand Prix A.R. Gilles

Course en circuits pour les Elites Espoirs et les Masters.

9^{ème} Grand Prix E. Beco

Course en circuits locaux pour les Dames Débutantes et Juniores

1^{er} Grand Prix A. Gilles

Apparition de la Caravane Publicitaire

2006 : EPREUVE COUPE DE BELGIQUE DEBUTANTS.

32^{ème} Grand Prix A.R. Gilles

Course en circuits pour les Juniors.

10^{ème} Grand Prix E. Beco

Parcours en ligne et circuits locaux pour les Dames Elites

2^{ème} Grand Prix A. Gilles

2007 : EPREUVE COUPE DE BELGIQUE DEBUTANTS.

33^{ème} Grand Prix A.R. Gilles

Course en ligne pour les Juniors.

11^{ème} Grand Prix E. Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant

3^{ème} Grand Prix A. Gilles

2008 : EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

34^{ème} Grand Prix A.R. Gilles

Course en ligne pour les Juniors.

12^{ème} Grand Prix E. Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

5^{ème} Grand Prix A. Gilles

2009 : EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

35^{ème} Grand Prix A.R. Gilles

Course en ligne pour les Juniors Interclubs National.

13^{ème} Grand Prix E. Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

5^{ème} Grand Prix A. Gilles

- 2010 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.
36^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
Course en ligne pour les Juniors Interclubs National.
14^{ème} Grand Prix E. Beco
Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)
6^{ème} Grand Prix A. Gilles
- 2011 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.
37^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.
15^{ème} Grand Prix E. Beco
Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)
7^{ème} Grand Prix A. Gilles
- 2012 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.
38^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.
16^{ème} Grand Prix E. Beco
Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)
8^{ème} Grand Prix A. Gilles
- 2013 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.
39^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.
17^{ème} Grand Prix E. Beco
Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)
9^{ème} Grand Prix A. Gilles
- 2014 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.
40^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.
18^{ème} Grand Prix E. Beco
Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)
10^{ème} Grand Prix A. Gilles
- 2015 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.
41^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.
19^{ème} Grand Prix E. Beco
Circuits spécifiques pour les Aspirant (minimes, -12, -13 et -14 ans)
11^{ème} Grand Prix A. Gilles
- 2016 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.
42^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.
20^{ème} Grand Prix E. Beco
Circuits spécifiques pour les Aspirant (minimes, -12, -13 et -14 ans)
12^{ème} Grand Prix A. Gilles
- 2017 :** EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.
43^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.
21^{ème} Grand Prix E. Beco
Circuits spécifiques pour les Aspirant (minimes, -12, -13 et -14 ans)
13^{ème} Grand Prix A. Gilles

2018 : *EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.*
44^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.
22^{ème} Grand Prix E.Beco
Circuits spécifiques pour les catégories de U8 à U15
14^{ème} Grand Prix de la Province de Liège

2019 : *EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.*
45^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.
23^{ème} Grand Prix E.Beco
Circuits spécifiques pour les catégories de U8 à U15
15^{ème} Grand Prix de la Province de Liège

2020 : *EPREUVE ANNULEE COVID*

2021 : *EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.*
46^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.
24^{ème} Grand Prix E.Beco
Circuits spécifiques pour les catégories de U8 à U15
16^{ème} Grand Prix de la Province de Liège

2022 : *EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.*
47^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.
25^{ème} Grand Prix E.Beco
Circuits spécifiques pour les catégories de U8 à U15
17^{ème} Grand Prix de la Province de Liège

2023 : *EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.*
48^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.
26^{ème} Grand Prix E.Beco
Circuits spécifiques pour les catégories de U8 à U15
18^{ème} Grand Prix de la Province de Liège

2024 : *EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.*
49^{ème} Grand Prix A.R. Gilles
EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.
27^{ème} Grand Prix E.Beco
Circuits spécifiques pour les catégories de U8 à U15
19^{ème} Grand Prix de la Province de Liège

28^{ème} Grand Prix E.BECCO

Timing :

08 H 00' Ouverture de la Permanence au Hall Omnisports Bois de Mont à Jemeppe.

09 H 00' Briefing des directeurs techniques au Hall Omnisports du Bois de Mont.

09 H 30' Briefing des signaleurs au Hall Omnisports du Bois de Mont

10 H 00' Briefing Police – motards et accompagnateurs au Hall Omnisports Bois de Mont.

08H00' à 8H45' Inscriptions – Remise des dossards.

09h45' à 10h45' Signature de la feuille de départ

10h00 Contrôle braquet.

10 H 55' Appel des coureurs sur la ligne de départ.

11 H 00' Départ officiel à la ligne Avenue des Robiniers

14 H 00' Finale du circuit en ligne et entame du circuit local.

14 H 10' Arrivée.

14 H 20' Cérémonie protocolaire.
Podiums – Remise des trophées.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Permanence départ : Hall Omnisports Bois de Mont
arrivée : Hall Omnisports Bois de Mont.

Départ officiel : Avenue des Robiniers.

Arrivée : Avenue des Robiniers.

Photo finish : A droite.

Parking coureurs: Hall Omnisports Bois de Mont.

Vestiaire départ – arrivée : Hall Omnisports Bois de Mont.

Grand prix de la montagne : 9 pointages

1. Côte de route de France 24,9 Km
2. Côte de Scry 28 Km
3. Côte de Modave 37,9 Km
4. Côte du Clavier 44,5 km
5. Côte de Durbuy 54 Km
6. Côte de la Libération 73,5 km
7. Côte de Nandrin 84,9 Km
8. Côte des Nonnes 106,1 km
9. Côte des Roselières 116,6 km

Assistance médicale : un poste fixe sur la ligne d'arrivée.
deux ambulances et 1 médecin dans
la course.

Contrôle médical : Hall Omnisports Bois de Mont

28^{ème} Grand Prix E.BECCO

Collège des Commissaires :

Président du Collège Jury 1	: GERARD François
Juge à l'arrivée	: FINCK Daniel
Arbitres Jury 2	: DECLERCQ Laurent
Jury 3	: FLECHET Paul
Jury 4	: BURGUET Patrickl
Commissaire moto 1	: LEJEUNE Denis
Pilote moto 1	: BETTONVILLE Jean-Marc
Délégué technique	: WILLEMS Cédric
Administration course	: VAN STEEN Freddy
Opérateur transpondeurs	: VANHOUTE Sabine
Photofinish	: BOURDOUX Jean
Télé communication	: HAVELANGE Michel 164.63125 Canal 1
Speaker Radio Tour	: HAVELANGE Freddy

25^{ème} Grand Prix E.BECCO

Liste des centres hospitaliers :

Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye :
Rue Laplace, 1 – 4100 SERAING
04/338.70.00.

Clinique Notre-Dame Waremme :
Rue des Sélys,47 – 4300 Waremme
019/33.94.11

Centre Hospitalier régional de Huy
Rue des Trois-Ponts, 2 – 4500 Huy
085/27.21.11

Centre Hospitalier Universitaire de Liège (CHU)
Domaine du sart-Tilmant, B35 – 4000 Liège
04/366.76.56

Responsables organisation :

Permanence :	A. Cabras 0498/106420
Directeur de course :	C. Gilon : 0498/578312
Responsable G.P.M. :	S.Wallems 0497/196673
Responsable signaleurs :	J-Y Mercenier : 0496/874718
Ambulances :	INS Moreaux 0473/217367
Responsable site arrivée :	J. Colson 0497/453661
Coordination pour le SSPL :	J-Y Mercenier : 0496/874718
Coordinateur sécurité :	J-G. Crasset : 0496/619229

28^{ème} G.P. Becco – Jemeppe - 28 septembre 2025

Règlement Particulier

1. Organisation :

L'épreuve dénommée « 27^{ème} Grand Prix E.Becco » est organisée par le Vélo Club Cité Jemeppe sous les règlements de l'UCI et de la Belgian Cycling. Elle se déroule le dimanche 28 septembre 2025, départ à 11h.

2. Type d'épreuve :

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Juniors. Elle est inscrite au calendrier national Belgian Cycling en classe JUN 1.14 IC NAT et compte pour la Lotto – Coupe de Belgique Juniors.

3. Participation :

L'épreuve est réservée aux 24 équipes sélectionnées par la commission route de la RLVB. Il n'aura pas Wild-card cette année. Les équipes seront composées de 6 coureurs maximum ou 4 coureurs minimum

4. Procédure d'inscription :

Veuillez trouver ci-dessous la procédure pour l'inscription des équipes dans des interclubs.

Au moins 20 jours avant l'épreuve, l'équipe envoie les noms du directeur sportif, coureurs et

réserves dans le module d'inscription online (comp.kbwb-rlvb.com). L'équipe et l'organisateur reçoivent une confirmation par mail.

72 heures avant l'heure du départ de l'épreuve, l'équipe envoie les noms des titulaires et de deux remplaçants dans le module d'inscription online.

Au plus tard 15 minutes avant la réunion des directeurs sportifs, le directeur sportif de l'équipe doit confirmer au Collège des Commissaires l'identité des coureurs participants.

5. Permanence :

- Toutes les formalités de départ se feront au Hall Omnisports, rue des Roselières à 4101 Jemeppe sur Meuse.
- La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 8h à 8h45.
- La réunion des Directeurs Sportifs aura lieu à 9h.
- La signature de la feuille de départ débutera à 9h45 et se terminera à 10h45.
- La permanence d'arrivée se tiendra au même endroit.
- Le Directeur de Course sera le nommé Christian Gilon rue du Bassin, 8 à 4800 VERVIERS. GSM 0498/578312 E-mail : cgilroy@skynet.be

6. Radio-tour :

Les informations courses sont émises sur la fréquence **164,63125** canal 1.

7. Voitures techniques :

- Chaque équipe a le droit de mettre un véhicule d'assistance dans la course. L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort au cours du briefing selon

la procédure de l'article 4 du règlement de la Lotto – Coupe de Belgique Juniors.

- Lors de l'arrivée les voitures des Directeurs sportifs et autres suiveurs à l'exception des véhicules des membres du jury des commissaires, des voitures neutres, du médecin et de sécurité sont tenues d'emprunter la déviation mise en place par l'organisateur à 200m de la ligne d'arrivée on va tout droit rue de Jace.
- Le service d'assistance technique neutre est assuré par deux voitures et 1 moto.

8. **Assistance médicale** :

Deux ambulances et 1 médecin.

9. **Ravitaillement** : zone collecte déchets + ravito au km 38 -79 et zone collecte déchets au km 113,3.

Les ravitaillements seront autorisés à partir des voitures techniques après 30 km jusqu'à 20 km avant l'arrivée et suivant les modalités reprises aux articles 2.3.026 et 2.3.027 du règlement UCI.

10. **Délais** :

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement général. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'Organisateur.

Les délais d'élimination en course sont fixés à cinq minutes de retard par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

11. **Classements** :

- Classement individuel de l'épreuve.
- Le classement de la Montagne G.P.M. « **GRAND-PRIX MIREILLE FRANZEN** » sera établi par l'addition des points attribués sur l'ensemble des 9 côtes répertoriées. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement 5, 3 et 1 points. En cas d'ex aequo, il sera tenu compte du classement lors de l'arrivée. Pour avoir droit au prix du classement GPM, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.
- Le classement interclubs est établi sur base de l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs coureurs. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur. La même procédure est ensuite appliquée aux clubs ayant 2 coureurs classés et enfin 1 coureur classé.
- Le prix de la combativité « André Gilles » sera décerné par un jury composé des Commissaires et du Directeur de course.

12 **Prix** :

- Les prix seront payés à la Permanence directement après l'établissement des classements.
- Interclubs : 1000 €

100 €	85 €	75 €	65 €	55 €
50 €	45 €	45 €	40 €	40 €
35 €	35 €	35 €	35 €	35 €
25 €	25 €	25 €	25 €	25 €
20 €	20 €	20 €	20 €	20 €

- Individuels : 200 €

25 €	22€	20€	17€	15€
12 €	10€	7 €	7 €	7 €
7 €	7 €	7 €	7 €	5 €
5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

Récompense sur le podium :

- o Individuelles jour : 3 premiers
- o GPM : le premier
- o Le prix de la combativité « André Gilles » : 1 récompense.

13. Antidopage :

- Le règlement antidopage de l'UCI, de la Belgian Cycling et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge.
- Le contrôle antidopage aura lieu au Hall Omnisports, rue des Roselières à Jemeppe.

14. Protocole :

Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée, le vainqueur du classement de la Montagne, le vainqueur de la Combativité et le leader du classement général individuel de la Lotto – Coupe de Belgique Juniors sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.

15. Environnement :

Des poubelles seront placées dans la zone de départ, dans la zone d'arrivée ainsi que dans les vestiaires. Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature et de respecter les **zones de déchets** mises en place par l'Organisateur.

16. Pénalités :

Le barème de pénalités de la Belgian Cycling est le seul applicable. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Collège des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'UCI ou à la Belgian Cycling.

Christian GILON
Directeur de course

Cédric Willems
Coordinateur Compétitions FCWB Liège

28ème GP E. Beco
 Coupe de Belgique Juniors
 Dimanche 28 septembre 2025

Jemeppe - Jemeppe

Province de Liège

SERAING

Jemeppe

Départ réel

Avenue des Robiniers
 à gauche rue A. Delville
 à droite rue Bois de Mont
 à droite rue Champs des Oiseaux

FLEMALLE

tout droit rue Harkay ----> rétrécisseurs
 à gauche rue du Huit Mai
 Tenir à droite rue du Huit Mai
 rond-point à gauche rue des Priesses
 à droite route de Souxhon (station électrique)
 Serré à gauche route de Souxhon
 à droite rue Tavalle
 à gauche rue de Mons-Lez-Liège
 RP à gauche N677
 serrer à droite descente rapide sur N 677
 à droite N617 quai du Halage
 tout droit N617 rue Vinave

ENGIS radar

tout droit N617 - direction Amay **WO 1 dr** (Pont d'Engis)
 RP à droite direction Amay N617 rue Joseph Wauters
 serrer à gauche N615 - direction Amay

SAINT-GEORGES

Rue Mallieue

AMAY radar

N617 Chaussée Freddy Terwagne
 à gauche N696 - direction Ombret rue de l'Arbre
 RP tout droit - N696 passage au dessus de la Meuse
WI 1 G (Pont d'Ombret)
 à gauche N696A Grand Route

ENGIS

à droite N696 - direction Nandrin route de Yernawe
 à droite route du Bois des Dames

Km Parcours	Km à faire	38 km/h	40 km/h	42 km/h
		11:00:00	11:00:00	11:00:00
0	119,5	11 h\ 00	11 h\ 00	11 h\ 00
0,3	119,2	11 h\ 00	11 h\ 00	11 h\ 00
0,7	118,8	11 h\ 01	11 h\ 01	11 h\ 01
1,1	118,4	11 h\ 02	11 h\ 02	11 h\ 02
2,1	117,4	11 h\ 03	11 h\ 03	11 h\ 03
2,2	117,3	11 h\ 03	11 h\ 03	11 h\ 03
2,6	116,9	11 h\ 04	11 h\ 04	11 h\ 04
3,1	116,4	11 h\ 05	11 h\ 05	11 h\ 04
3,7	115,8	11 h\ 06	11 h\ 06	11 h\ 05
3,9	115,6	11 h\ 06	11 h\ 06	11 h\ 06
5,4	114,1	11 h\ 09	11 h\ 08	11 h\ 08
5,5	114	11 h\ 09	11 h\ 08	11 h\ 08
6,1	113,4	11 h\ 10	11 h\ 09	11 h\ 09
9	110,5	11 h\ 14	11 h\ 14	11 h\ 13
12,3	107,2	11 h\ 19	11 h\ 18	11 h\ 18
13,2	106,3	11 h\ 21	11 h\ 20	11 h\ 19
13,9	105,6	11 h\ 22	11 h\ 21	11 h\ 20
17,4	102,1	11 h\ 27	11 h\ 26	11 h\ 25
20,4	99,1	11 h\ 32	11 h\ 31	11 h\ 29
21,1	98,4	11 h\ 33	11 h\ 32	11 h\ 30
21,5	98	11 h\ 34	11 h\ 32	11 h\ 31
21,7	97,8	11 h\ 34	11 h\ 33	11 h\ 31
22,1	97,4	11 h\ 35	11 h\ 33	11 h\ 32
23,2	96,3	11 h\ 37	11 h\ 35	11 h\ 33

ANTHISNES

à gauche rue de la Libération

Pied du GPM 6**Sommet GPM 6 - à l'arrêt de bus à G**

à droite rue du Jardin Anglais

Ravitaillement

à droite N638 Coibehay

HODY radar

serrer à gauche N638 Grand Route de Liège

à gauche route Del Baraque Boulet - direction Nandrin

Zone de collecte 2+RAVITO

suivre à gauche rue de Berleur

NANDRIN

à droite rue des Martyrs

Rétrécissements 82,9 - 83,2 - 83,5- 83,6 - 83,8

à droite rue de Famioul

Pied du GPM 7**Sommet GPM 7 (poteau électrique avec coffret)**

R-P tout droit traverser N63 rue du Petit Fraineux

à gauche rue Aux Chènes

à droite N696 rue d'Ombret

ENGIS

tout droit route de Yernée

à gauche N644 Grand Route

AMAY

à droite N696 rue du Pont (passage au dessus de la Meuse)

WO 4 tout droit (Pont d'Ombret)

R-P à gauche direction Amay N696 rue de l'Arbre

à droite N617 Chaussée Freddy Terwagne

SAINT-GEORGES

Rue Malieue

ENGIS

tout droit direction N617 Flémalle

R-P à gauche dir. Flémalle N617 rue Joseph Wauters

tout droit rue Josph Wauters (Pont d'Engis) **WI 4 G**

70,6	48,9	12 h\ 51	12 h\ 46	12 h\ 41
72,4	47,1	12 h\ 54	12 h\ 49	12 h\ 43
72,7	46,8	12 h\ 55	12 h\ 49	12 h\ 44
73,5	46	12 h\ 56	12 h\ 50	12 h\ 45
73,4	46,1	12 h\ 56	12 h\ 50	12 h\ 45
73,4	46,1	12 h\ 56	12 h\ 50	12 h\ 45
74	45,5	12 h\ 57	12 h\ 51	12 h\ 46
75,2	44,3	12 h\ 59	12 h\ 53	12 h\ 47
75,5	44	12 h\ 59	12 h\ 53	12 h\ 48
79	40,5	13 h\ 05	12 h\ 59	12 h\ 53
79	40,5	13 h\ 05	12 h\ 59	12 h\ 53
80,2	39,3	13 h\ 07	13 h\ 00	12 h\ 55
82,5	37	13 h\ 10	13 h\ 04	12 h\ 58
83,7	35,8	13 h\ 12	13 h\ 06	13 h\ 00
83,7	35,8	13 h\ 12	13 h\ 06	13 h\ 00
84,9	34,6	13 h\ 14	13 h\ 07	13 h\ 01
85,1	34,4	13 h\ 14	13 h\ 08	13 h\ 02
85,7	33,8	13 h\ 15	13 h\ 09	13 h\ 02
86,9	32,6	13 h\ 17	13 h\ 10	13 h\ 04
92,4	27,1	13 h\ 26	13 h\ 19	13 h\ 12
93,6	25,9	13 h\ 28	13 h\ 20	13 h\ 14
94	25,5	13 h\ 28	13 h\ 21	13 h\ 14
94	25,5	13 h\ 28	13 h\ 21	13 h\ 14
94,6	24,9	13 h\ 29	13 h\ 22	13 h\ 15
95,4	24,1	13 h\ 31	13 h\ 23	13 h\ 16
98,1	21,4	13 h\ 35	13 h\ 27	13 h\ 20
101,8	17,7	13 h\ 41	13 h\ 33	13 h\ 25
102,5	17	13 h\ 42	13 h\ 34	13 h\ 26

FLEMALLE

à gauche - direction Fexhe - rue des Awirs

2 rétrécisseurs + 1 rétrécissement + plots au milieu

à droite rue Sart d'Avette

à droite rue des Nonnes

Pied du GPM 8 (côtes des Nonnes)**Sommet GPM 8**

à gauche rue d'Otet

à droite rue de l'Arbre Saint-Michel

à gauche rue de l'Arbre Saint-Michel

tout droit traverser rond-Point N677

à gauche rue de Mons-Lez-Liège

à droite rue Tavalle

rétrécissement 107,9 - 108,3 - 108,5 - 108,9

à gauche route de Souxhon

tenir à droite route de Souxhon

à gauche rue des Priesses

rond-point à droite rue du Huit-Mai

serrer à gauche rue du Huit-Mai

à droite rue Harkay

SERAING**Jemeppe**

à gauche rue des Roselières

à droite Avenue de Douai

à droite rue Delville

à droite rue du Bois de Mont

à gauche rue des Cottages

à gauche rue Blum

Zone de collecte 3à droite Avenue G. Lambert **!!!!DANGER!!!!**

à gauche rue Housseux

rue Tomballes

à gauche Avenue des Robiniers

Passage de la ligne d'arrivée**1 circuit local de 4,500 km** : Avenue des Robiniers, puis par les rues A.

Delville, de Jace, Jean Depas,

Pied du GPM 9 (côte des Roselières)**Sommet GPM 9 rue des Roselières**

Avenue de Douai, A. Delville, Bois de Mont, des Cottages, Blum,

Avenue G. Lambert, des Housseux, des Tomballes, Avenue des Robiniers

ARRIVEE Avenue des Robiniers Photos Finish à DROITE

103,4	16,1	13 h\ 43	13 h\ 35	13 h\ 28
104,8	14,7	13 h\ 45	13 h\ 37	13 h\ 30
105,4	14,1	13 h\ 46	13 h\ 38	13 h\ 31
105,4	14,1	13 h\ 46	13 h\ 38	13 h\ 31
106,1	13,4	13 h\ 48	13 h\ 39	13 h\ 32
106,1	13,4	13 h\ 48	13 h\ 39	13 h\ 32
107,4	12,1	13 h\ 50	13 h\ 41	13 h\ 33
107,5	12	13 h\ 50	13 h\ 41	13 h\ 34
107,5	12	13 h\ 50	13 h\ 41	13 h\ 34
107,6	11,9	13 h\ 50	13 h\ 41	13 h\ 34
107,7	11,8	13 h\ 50	13 h\ 42	13 h\ 34
109	10,5	13 h\ 52	13 h\ 44	13 h\ 36
109,3	10,2	13 h\ 53	13 h\ 44	13 h\ 36
109,9	9,6	13 h\ 54	13 h\ 45	13 h\ 37
110,4	9,1	13 h\ 54	13 h\ 46	13 h\ 38
110,8	8,7	13 h\ 55	13 h\ 46	13 h\ 38
110,9	8,6	13 h\ 55	13 h\ 46	13 h\ 38
111,9	7,6	13 h\ 57	13 h\ 48	13 h\ 40
112,1	7,4	13 h\ 57	13 h\ 48	13 h\ 40
112,7	6,8	13 h\ 58	13 h\ 49	13 h\ 41
112,8	6,7	13 h\ 58	13 h\ 49	13 h\ 41
113,2	6,3	13 h\ 59	13 h\ 50	13 h\ 42
113,3	6,2	13 h\ 59	13 h\ 50	13 h\ 42
113,3	6,2	13 h\ 59	13 h\ 50	13 h\ 42
113,9	5,6	14 h\ 00	13 h\ 51	13 h\ 43
114,2	5,3	14 h\ 00	13 h\ 51	13 h\ 43
114,3	5,2	14 h\ 00	13 h\ 51	13 h\ 43
114,7	4,8	14 h\ 01	13 h\ 52	13 h\ 44
115,1	4,4	14 h\ 02	13 h\ 53	13 h\ 44
115,7	3,8	14 h\ 03	13 h\ 54	13 h\ 45
116,6	2,9	14 h\ 04	13 h\ 55	13 h\ 47
119,5	0	14 h\ 09	13 h\ 59	13 h\ 51